



## Nouvelle construction, le propriétaire me deman

-----  
Par Pidza

Bonjour,

ma conjointe dois prendre en location un local pour son activité professionnelle. Celui-ci va être finis d'être construit bientôt, mais le propriétaire fait 2 demandes que je trouve absurdes :

- il souhaite que ça soit au locataire de peindre les murs, il passe uniquement la 1ère couche, car il dit que ça permet de personnalisé le local au goût du locataire. A-t-il le droit de mettre en location un local commercial à moitié peint ?

- la fin de la construction est mi décembre, mais il veut que le locataire paye depuis début décembre, car c'est la date à laquelle EDF à mis l'électricité en place.

Qu'en pensez-vous ? Merci

Merci de vos réponses

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

C'est le bail qui définit les conditions.

Tout est possible, à condition d'en être d'accord.

Si désaccord vous ne signez pas le bail épicétou.

-----  
Par Pidza

Ok donc c'est légal. Merci pour votre réponse.